

Le Conservé EAU

| | |
|---|---|
| Villes et Villages à la Rescoussse — 3 ^{ème} édition | 1 |
| Abonnement au bulletin | 1 |
| Le dard de sable : un poisson méconnu | 2 |
| La CARA célèbre ses 30 ans existence | 4 |

Avril 2013 — Numéro 2



Villes et villages à la RESCOUSSE

Le 22 mars 2013, plus de 60 représentants municipaux et d'organismes de conservation impliqués au Québec s'étaient donnés rendez-vous pour une 3^e édition du gala de reconnaissances «Villes et villages à la Rescoussse». C'est dans le cadre d'un cocktail dinatoire, tenu au Pavillon de la rivière à Joliette, que 7 projets proposés par des organismes de conservation ont été honorés pour souligner l'implication et l'engagement des municipalités partenaires pour la conservation de la biodiversité au Québec.

Au total, 7 municipalités et 1 MRC ont reçu non seulement une œuvre d'une espèce représentative de la biodiversité du Québec, mais également les applaudissements et la reconnaissance de leurs pairs. Une excellente occasion de réseautage entre le monde de la conservation et les intervenants municipaux.

Les lauréats de cette 3^{ème} édition :

- ❖ Ville de Richelieu – Protection de la frayère du chevalier cuirvé
- ❖ Ville de Terrebonne – Le ruisseau de Feu
- ❖ Ville de Rosemère – Marécage Tylee et restauration du marais Miller
- ❖ Ville de Sainte-Agathe-des-Monts – Achat d'une partie de la forêt ancienne du Petit lac des Sables
- ❖ Arrondissement de Verdun – Intendance des habitats naturels de la Pointe-sud de l'Île-des-Sœurs
- ❖ Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton – Protection des milieux humides de la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton
- ❖ Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford et MRC de Bécancour – Protection des milieux naturels de la municipalité de Sainte-Marie de Blandford

Prix spéciaux pour la conservation :

- ❖ Prix Rescoussse 2013 : Monsieur Jean Poulin pour la protection des milieux humides de la rivière Cumberland, en Beauce
- ❖ Prix Villes et villages à la Rescoussse 2013 : Les membres de la Commission de l'aménagement et les élus de la Communauté métropolitaine de Montréal pour le processus de consultation et l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)
- ❖ Prix Coup de pouce pour la conservation : Canards Illimités Canada

Une initiative de :



Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois



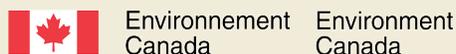
En collaboration avec :



ABONNEMENT AU BULLETIN

Recevez le bulletin Conserv'Eau par courriel à tous les 3 mois. Pour vous abonner, il vous suffit d'envoyer un courriel à milieu.aquatique@cara.qc.ca.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Ce bulletin est réalisé par



PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS CERTIFIÉS PAR LE

Le Dard de sable

(*Ammocrypta pellucida*)

UN POISSON MÉCONNU!!

Les premières mentions du dard de sable au Québec datent des années 1940 et ont été faites dans la rivière Châteauguay. N'étant pas une espèce d'intérêt sportive comme l'omble de fontaine ou le doré jaune, peu d'études ciblant le dard de sable ont été réalisées, ce qui explique que l'état des populations du dard de sable ne soit pas bien connu. Cependant, l'espèce semble avoir disparu de certains sites historiques. Actuellement, on le retrouve encore dans certains tributaires des régions de Montréal, Laval, Montérégie, Mauricie, Centre du Québec et Lanaudière.

Selon Boucher et Garceau (2010), on estime que les populations des rivières Richelieu, L'Assomption, Ouareau et aux Saumons seraient stables. Tandis que trois populations seraient en déclin (rivières Saint-François, Châteauguay et Yamaska) et 11 autres populations ne possèdent pas suffisamment de données pour en estimer la viabilité à long terme.

À partir des données disponibles, Boucher et Garceau (2010) ont défini un indice d'abondance relative des populations connues de dard de sable. Le constat résultant de cette analyse est qu'une seule population aurait une abondance élevée (rivière aux Saumons), trois possèdent un indice moyen (rivières Richelieu, L'Assomption et Ouareau), sept d'indice faible et sept autres, inconnu.

Statut au Canada : Menacé depuis 2003 en vertu de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement du Canada

Statut au Québec : Vulnérable depuis 2009 en vertu de la Loi sur les espèces menacées et vulnérables du gouvernement du Québec



DESCRIPTION

Le dard de sable est un petit poisson de fond (benthique) de la famille des Percidés (doré, perchaude) a la particularité de s'enfouir dans le sable. Ce poisson effilé possède deux nageoires dorsales (une épineuse et l'autre à rayons mous) bien séparées l'une de l'autre. Les adultes ont un corps pâle avec le dos jaunâtre et un ventre incolore ou blanc argenté ne possédant aucune écaille. Alors que les juvéniles ont tendance à être blancs ou argentés (Scott et Crossman, 1974). Les spécimens vivants ont la particularité d'avoir une chair transparente. De plus, cette espèce possède généralement de 8 à 19 taches foncées sur les côtés. Ces taches sont rondes vers l'avant et oblongues vers l'arrière. Les adultes mesurent en moyenne entre 46 et 71 mm de longueur totale.

HABITAT

L'espèce préfère les ruisseaux, les rivières et les lacs à fonds sablonneux. Plusieurs observations de dard de sable ont été faites en aval d'un méandre ou près des bancs de sable (Boucher et Garceau, 2010). L'habitat caractéristique des adultes est de faible profondeur (moins 1,5 m) avec une vitesse de courant variant de nulle à faible et une végétation aquatique absente ou de faible abondance (Daniels, 1993; Facey, 1998; Holm, 2001, Boucher et Garceau, 2010).

ALIMENTATION

Le dard de sable est un prédateur benthique et son régime alimentaire se compose presque exclusivement de larves de mouches (chironomides). Il le complète avec des larves de mouche noire et d'éphémère, des cladocères et des oligochètes (Gaudreau, 2005).

Bien que n'ayant pas de valeur économique, le dard de sable tout comme plusieurs autres petites espèces (notamment le fouille-roche gris) peut être utilisé comme indicateur de santé des cours d'eau où il se trouve. Ces espèces sentinelles sont très sensibles aux changements environnementaux puisqu'elles ont besoin d'un habitat avec des caractéristiques bien précises pour vivre.



REPRODUCTION

La maturité sexuelle du dard de sable (mâle et femelle) survient vers l'âge de 1 an soit le printemps suivant leur naissance. La reproduction se déroule au cours de juin et juillet lorsque la température de l'eau varie entre 14,4 et 25,5 °C. Selon les connaissances actuelles, le dard de sable n'effectuerait pas de migration pour se reproduire (Holm et Mandrak, 1996). Les œufs sont enfouis dans un sable exempt de particules de limon. Suite à la fraie, les larves apparaissent 4 à 5 jours plus tard lorsque la température de l'eau varie entre 20,5 et 23 °C. La fécondité de l'espèce est considérée faible. La durée de vie du dard de sable est estimée au maximum de 4 ans.

RÉPARTITION

La répartition du dard de sable se limite à l'est de l'Amérique du Nord. On le retrouve aux États-Unis dans le bassin versant de la rivière Ohio soit les états de l'Illinois, de l'Ohio, de l'Indiana, du Kentucky, de la Virginie occidentale et de la Pennsylvanie (Holm et Mandrak, 1996). Des populations se situent également dans les bassins versants des lacs Huron, Érié et Saint-Clair dans les états du Michigan, de l'Ohio et de New York. Au Canada, il se limite au sud des provinces de l'Ontario et du Québec.

La répartition québécoise du dard de sable est confinée principalement au tronçon du fleuve Saint-Laurent et à ses tributaires entre le lac des Deux Montagnes et Leclercville, en aval du lac Saint-Pierre. L'espèce a été recensée dans quelques rivières de six régions, Montréal, Laval, Montérégie, Mauricie, Centre de Québec et Lanaudière. Il va sans dire que cette espèce n'a pas fait l'objet d'inventaire exhaustif par le passé ce qui rend problématique l'évaluation de l'aire de répartition en termes d'expansion ou de rétrécissement (Boucher et Garceau, 2010).

MENACES

Outre le fait que le dard de sable a une adaptabilité réduite (exigences précises en termes d'habitat et d'alimentation, fécondité faible, faible longévité, faible capacité de dispersion, etc.), la perte ou la dégradation de son habitat est la principale menace à la survie et le rétablissement de ce poisson. L'apport de sédiment et de l'envasement excessif, l'altération du régime d'écoulement et fluctuation du niveau d'eau, la présence de contaminants, l'apport excessif de nutriments, les obstacles au libre passage ont un impact sur la perte ou la dégradation de l'habitat. La présence d'espèces exotiques, envahissantes ou introduites (par exemple le gobie à taches noires), les changements dans la dynamique écologique (la modification de la communauté benthique dont se nourrit le dard de sable) et la mortalité accidentelle (prélèvement accidentel d'individus entre autres par la pêche commerciale des poissons appâts) sont également des menaces à la survie du dard de sable.

PROTECTION ET CONSERVATION DE L'HABITAT DU DARD DE SABLE DANS LE BASSIN VERSANT L'ASSOMPTION

La Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA) effectuait pour la première fois des inventaires de poissons rares en 2002 dans les rivières L'Assomption, Ouareau et de l'Achigan. Les résultats de cette première campagne ont permis de localiser le dard de sable dans les rivières L'Assomption et Ouareau.

En 2009, elle entreprenait un projet de protection et de conservation à long terme de l'habitat de dard de sable. Les secteurs occupés par l'espèce en 2002 ont été de nouveau inventoriés, ce qui a permis de confirmer que le dard de sable était toujours présent dans ces sites.

Depuis 2010, la CARA a procédé à l'inventaire de plusieurs autres zones des rivières Ouareau et L'Assomption afin de mieux connaître l'occupation de cette espèce sur le territoire. Aujourd'hui, le dard de sable est présent dans 17 secteurs de la rivière L'Assomption entre les municipalités de Sainte-Mélanie et de L'Assomption. Alors qu'il a été retrouvé dans seulement 3 secteurs de la rivière Ouareau entre île Genest et son embouchure à Saint-Paul.

La connaissance acquise au fil des ans a permis d'entreprendre des démarches de sensibilisation notamment auprès des propriétaires riverains.



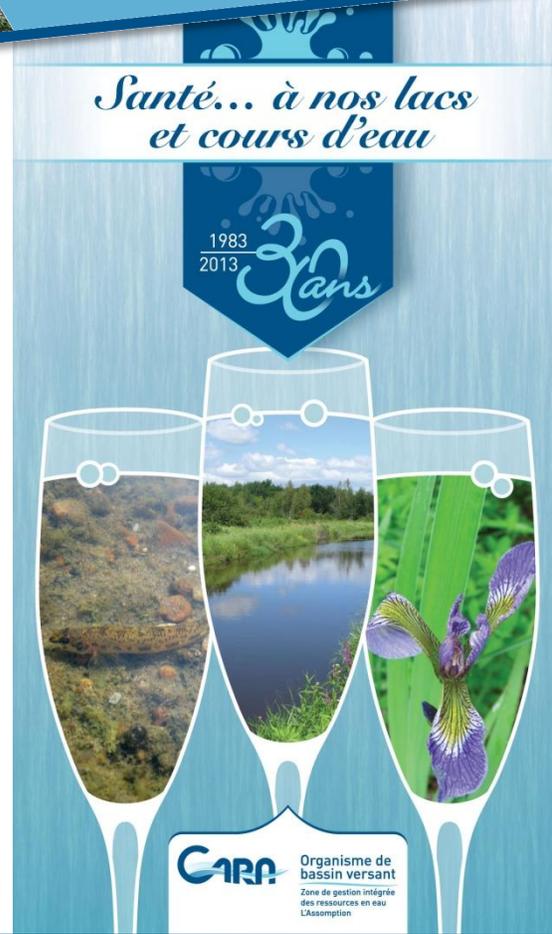
La CARA célèbre ses 30 ans d'existence !

C'est avec fierté que la CARA célèbre ses 30 ans d'engagement pour la protection et la mise en valeur des ressources en eau du bassin versant de la rivière L'Assomption.

Ce moment privilégié est l'occasion pour souligner l'apport important et constant des bénévoles qui mettent à profit temps et expertise depuis 1983 dans cet important défi pour la santé de nos lacs et cours d'eau.

Merci à tous ces hommes et femmes bénévoles qui enrichissent la CARA de conseils et d'idées depuis déjà 30 ans!

Merci également à tous nos partenaires financiers et techniques qui nous appuient dans la réalisation de nos projets!



Merci à nos partenaires dans cette aventure



Des député(e)s du Parti ministériel de Lanaudière
Madame Véronique Hivon, comté de Joliette
Monsieur André Villeneuve, comté de Berthier
Monsieur Nicolas Marceau, comté de Rousseau
Monsieur Scott McKay, comté de Repentigny

Du député et chef du deuxième groupe d'opposition
Monsieur François Legault, comté de L'Assomption

